



# Communiqué de presse CFST

Date: 30.06.2017  
Embargo: 30.06.2017, 12h00

---

## 19<sup>e</sup> remise des diplômes pour les ingénieurs de sécurité

### Promouvoir la sécurité au travail en formant des spécialistes

**Le 30 juin 2017, 48 nouveaux ingénieurs de sécurité recevront leur diplôme au Kursaal à Berne. Ils terminent ainsi avec succès le cours spécialisé de la Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail (CFST).**

En 2017, 10 candidats romands, 27 Suisses alémaniques et 11 Tessinois ont obtenu le titre d'ingénieur de sécurité. Ce cours, organisé par la Suva sur mandat de la CFST, répond aux objectifs de l'ordonnance du Conseil fédéral sur les qualifications des spécialistes de la sécurité au travail et encourage l'intégration de divers aspects liés à la sécurité à tous les niveaux de la gestion de l'entreprise, de la stratégie à la mise en œuvre opérationnelle et sur le lieu de travail. Une approche orientée vers le système permet aux ingénieurs de sécurité de conseiller toutes les entreprises en s'adaptant à leur situation individuelle. Il s'agit d'une condition essentielle pour pouvoir satisfaire aux exigences de la directive de la CFST relative à l'appel à des médecins du travail et autres spécialistes de la sécurité au travail.

#### **Les changements dans l'environnement du travail qui influent la sécurité au travail**

Dans son discours, Peter Schwander, président de l'Association faîtière suisse pour la formation professionnelle supérieure en sécurité au travail et protection de la santé à la place de travail, rend hommage à la grande performance de tous les candidats qui ont terminé avec succès le cours de cette année. Il dépeint aussi la remarquable évolution dans le monde du travail qui aura une grande influence sur le travail des ingénieurs de sécurité fraîchement diplômés. La numérisation, la globalisation et la flexibilisation sont des facteurs qui doivent être pris en compte et être maîtrisés pour pouvoir enfin prendre les bonnes mesures et décisions dans le domaine de la sécurité au travail dans les entreprises.

#### **Eviter des accidents, sauver des vies**

En Suisse, le nombre d'accidents professionnels graves demeure toujours élevé, bien qu'il soit en constante diminution grâce aux grands efforts déployés ces dernières années. Le cours de la CFST destiné aux ingénieurs de sécurité transmet à ses diplômés les connaissances requises afin d'agir concrètement au sein des entreprises pour contrer ce phénomène. Pour la CFST, ce cours contribue également à la mise en pratique active du projet «Vision 250 vies», qui entend prévenir les accidents

professionnels graves grâce à des mesures préventives et sauver ainsi des vies. Pour les autorités cantonales et fédérales chargées de l'exécution de la loi sur le travail, la CFST met ce projet en pratique sous le label «SAFE AT WORK». (Pour de plus amples informations : [www.safeatwork.ch](http://www.safeatwork.ch)).

La sécurité au travail signifie que l'on protège les employés des dangers mettant en cause leur sécurité et leur santé sur leur lieu de travail. Les accidents professionnels doivent être évités d'une part pour des raisons humaines, car ils engendrent des souffrances chez les travailleurs concernés et leurs proches, et d'autre part, pour des raisons économiques. En effet, les accidents et les maladies liées à la profession génèrent beaucoup de coûts, aussi bien pour l'entreprise que pour la société.

Les photos de la remise des diplômes seront disponibles sur demande dès lundi 3 juillet 2017 sous l'adresse suivante : [daniel.stuber@ekas.ch](mailto:daniel.stuber@ekas.ch)

**Informations pour les représentants des médias :**

Dr. Carmen Spycher  
Secrétaire principale  
Commission fédérale de coordination pour  
la sécurité au travail CFST  
Fluhmattstrasse 1, Case postale, 6002 Lucerne  
Téléphone : 041 419 67 50  
Courriel : [carmen.spycher@ekas.ch](mailto:carmen.spycher@ekas.ch)

**Infobox**

**Qu'est-ce que la CFST**

La Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail CFST est la centrale d'information et de coordination pour la sécurité au travail et la protection de la santé sur le lieu de travail. En tant que plaque tournante, elle coordonne les tâches des organes d'exécution, l'application uniforme des prescriptions dans les entreprises et l'activité de prévention. Elle assure le financement des mesures visant à prévenir les accidents et maladies professionnels et assume des tâches importantes dans les domaines de la formation, de la prévention, de l'information et de l'élaboration de directives.

La CFST est composée de représentants des assureurs, des organes d'exécution, de délégués des employeurs et des travailleurs et d'un représentant de l'Office fédéral de la santé publique.

[www.cfst.ch](http://www.cfst.ch)